

Accompagnement à la scolarité individuel avec l'AFEV

§Organisation : annuelle

§Responsable pédagogique : Maurine Péron (AFEV)

§Capacité d'accueil : 100

Seuil d'ouverture : 1

§Volume horaire pour l'étudiant : 2h/semaine consacrées à l'accompagnement individuel d'un(e) enfant/jeune âgé(e) de 5 à 17 ans issu(e) d'un quartier prioritaire. Il/elle peut être scolarisé(e) en Primaire, Collège ou Lycée – *vous aurez le choix.*

Exemples d'accompagnements :

- Aide aux devoirs,
 - Sorties culturelles et sportives,
 - Jeux,
 - Discussions,
 - Aide à l'organisation
- Apprentissage de la lecture pour les plus petits,
 - Apprentissage des codes sociaux,
 - Soutien à la réflexion d'orientation scolaire et de découverte de métiers,
 - accompagnement d'enfants nouvellement arrivés en France ...
 - Etc...

§Horaires d'accompagnement prévus (jour, heure) : 2h/semaine en fonction de la disponibilité de la famille, de l'étudiant(e) et du planning scolaire de l'enfant/jeune.

Par ailleurs, des formations collectives (création d'animations et de jeux ludiques, accompagnement individuel, posture professionnelle) seront proposées en fonction du planning des étudiants engagés.

§Localisation des enseignements : Au domicile des enfants/jeunes accompagnés et/ou à l'extérieur (découverte de la ville, découverte des lieux ressources ...).

L'accompagnement peut aussi se faire à distance au travers du dispositif MAD (Mentorat à Distance). *Notamment pour les étudiants hors Angers ou en mobilité sur toute ou partie de l'année scolaire.*

§Date de début des cours : Début octobre

§Date de fin des cours (y compris évaluation) : fin avril pour l'évaluation. Et engagement auprès de son enfant/jeune accompagné(e) jusqu'à fin mai/juin si possible. *Pour le MAD, possibilité de poursuivre durant l'été.*

§Compétences à acquérir/ à valider :

Cet E2o est destiné aux étudiant(e)s qui souhaitent s'engager avec l'AFEV pour du Mentorat. Il s'agit d'un accompagnement individuel. L'étudiant(e) sera amené(e) à accompagner un(e) enfant ou un(e) jeune pour le/la sécuriser dans son parcours éducatif.

L'étudiant(e) est formé(e) et suivi(e) par l'AFEV. Des temps d'échanges sont proposés par l'AFEV, au moins 1 fois par mois, par téléphone. L'étudiant(e) a également accès à une plateforme en ligne (REEC) sur laquelle il/elle peut suivre son accompagnement, découvrir des modules de cours en ligne et trouver tous les temps de formation proposés sur Angers ou à distance.

Cet E2o permet de développer des compétences en termes :

- d'écoute, de relationnel, de pédagogie,
- de capacité d'adaptation, de créativité,
- de capacité d'organisation, de gestion du temps

§Modalités de validation :

La validation de l'E2o se fera en fonction de l'effectivité de l'engagement tout au long de l'année.

§Informations complémentaires :

Pour toute information complémentaire sur l'engagement à l'AFEV : maurine.peron@afev.org / 06.58.28.00.77